



## **Bienvenue à CLAMART**

Le club de Clamart Gymnastique est très fier de vous accueillir à l'occasion du Challenge André Laurent.

Nous trouvons notre motivation dans notre double réussite :  
allier le sport de masse et le haut niveau.

Nous mettrons tout en œuvre pour que vous repartiez avec un excellent souvenir.

Ainsi vous pourrez comme nous pouvoir affirmer qu'il fait bon vivre dans  
notre  
Région Capitale

## **Très cordialement**

Clamart Gymnastique  
Maison des Sports – Place Jules Hunebelle – 92140 CLAMART  
Tél. : 01 46 38 95 08 – Mail : [clamart-gymnastique@wanadoo.fr](mailto:clamart-gymnastique@wanadoo.fr) - Site : [www.clamartgymnastique.com](http://www.clamartgymnastique.com)  
Association loi 1901 n°14112272 – Journal Officiel n° 1801 – N° Agrément Jeunesse et Sports 92 S 647 – SIRET 484 848 502 00015



## RENSEIGNEMENTS :

**Clamart Gymnastique** - Place Jules Hunebelle - 92140 CLAMART

Tél. : 01 46 38 95 08 - [clamart-gymnastique@wanadoo.fr](mailto:clamart-gymnastique@wanadoo.fr)

Afin de vous accueillir comme il se doit et de vous accompagner, un référent sera à votre disposition pour :

- Vous guider en cas de problèmes (trouver la salle)
- Vous accueillir et vous assister avant, pendant et après le challenge.

Pour la coordination générale et le secteur **GAM Arnaud De Vauborel** 06 63 07 86 01

Pour Le secteur **GAF Hélène Bonnaud** 06 89 67 85 49

Pour le secteur **GR Sophie Batut** 06 19 05 03 70

Pour le secteur **TR Olivier Jourdheuil** 06 86 95 61 99

En cas d'indisponibilité de votre référent, vous pouvez contacter Guy Varlet 06 08 61 32 26

Lieu de la compétition : Gymnase Emilie LE PENNEC – Place Jules Hunebelle – 92140 CLAMART.  
Avant le parking du conservatoire, à pied longer la maison des sports et les terrains de tennis la salle est à 50 mètres.



## STATIONNEMENT

**ATTENTION !** le stationnement Rue de Meudon, rue longeant le complexe Hunebelle, est strictement interdit du vendredi 22 h au samedi 10 h « pour des raisons de marché ». Au delà de 10h00 le stationnement est gratuit dans cette rue sans zone bleue



Les automobilistes devront se munir d'un disque de stationnement et le placer à l'avant du véhicule, face visible à proximité immédiate du pare-brise.

### **ATTENTION !**

La gratuité du stationnement ne concerne que les parkings sur voirie.

En cas d'oubli du disque ou de dépassement du créneau horaire : amende de 11 €



## PARKING.

la Ville a décidé d'étendre à **une heure** au lieu d'une demi-heure **la gratuité du stationnement** dans tous les parkings de la Ville. Cette heure offerte par la Mairie est valable tous les jours, de jour comme de nuit et aussi fréquemment que vous le voulez. Au-delà de ces 60 minutes, 1h de stationnement coûte 1,20 €. Ouvert 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. **Horaires** : Du lundi au samedi de 7h à 21h30, le dimanche de 9h à 13h. Vous pouvez rentrer votre véhicule jusqu'à 21h30 et en sortir à tout moment. Paiement : Possibilité de paiement en espèce ou par carte bancaire.

## Parking payant

### **Parking du conservatoire, 102 places**

place Hunebelle, à 100 mètres de la salle



### **Parking Pierre et Marie Curie 264 places 420 mètres de la salle**

5, rue Pierre et Marie-Curie

### **Parking Desprez (en face du marché du Troisy) 207 places 600 mètres de la salle**

27, rue Paul-Vaillant-Couturier

### **Parking du Troisy (sous le marché du Troisy) 151 places à bannir le samedi matin 600 mètres de la salle**

22, rue Paul-Vaillant-Couturier

## Parking Gratuit

trois parkings public sont disponible dans le bois de Clamart Ouvert 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

**Place du Garde**, en haut de la rue de Meudon environ 80 places à 600 mètres de la salle. Entrée au stade face au 32 rue de meudon.

### **Route de la Mare deux parkings**

1 de 100 mètres de long environ 35 places  
un autre de 85 mètres environ 30 places.  
Entrée au stade face au 32 rue de meudon.

**Zones bleues** Centre ville et Quartier de la gare **Le stationnement en zone bleue est gratuit, mais ne peut dépasser 1h30. Il s'applique du lundi au samedi entre 9h et 19h. Chaque place de parking est délimitée par un traçage au sol de couleur bleue.**



## **EN TRANSPORT :**

**Depuis aéroport d'Orly** « Orly Val descendre à Antony, RER B vers Paris descendre Arcueil Cachan ensuite bus 162 vers Meudon descente arrêt Jean ARP, 500 mètres à pied rue piétonne centre ville et stade Hunebelle.»

**Depuis aéroport Charles de Gaulle** « RER B direction Chevreuse descendre Arcueil Cachan ensuite bus 162 vers Meudon descente arrêt Jean Arp 500 mètres à pied rue piétonne centre ville et stade Hunebelle.»

**Depuis les gares de l'Est et du Nord** « Métro ligne 4 descendre gare Montparnasse train direction Versailles arrêt gare de Clamart 7 minutes ensuite Bus 189 arrêt Jean ARP 500 mètres à pied rue piétonne centre ville et stade Hunebelle.»

**Depuis la gare de Lyon** « Bus 91 descendre gare Montparnasse train direction Versailles arrêt gare de Clamart 7 minutes ensuite Bus 189 arrêt Jean ARP 500 mètres à pied rue piétonne centre ville et stade Hunebelle.»

**Depuis la gare Montparnasse** « train direction Versailles arrêt gare de Clamart 7 minutes ensuite Bus 189 arrêt Jean ARP 500 mètres à pied rue piétonne centre ville et stade Hunebelle.»

**Depuis la station de métro Mairie d'Issy** « bus n° 190 arrêt place Hunebelle devant la salle Emilie Le Pennec, (15 minutes). »

**Depuis de la porte Vanves** « bus n° 191 arrêt place Hunebelle (20 minutes) »

## ACCES GYMNASE EMILIE LE PENNEC

### PLAN DE LA VILLE

Vous trouverez sur ce lien, un plan interactif de la ville de Clamart :

[http://www.clamart.fr/pages/03\\_se\\_deplacer/01\\_plan\\_interactif.htm](http://www.clamart.fr/pages/03_se_deplacer/01_plan_interactif.htm)



**Depuis Paris :** Rejoindre la Porte de Chatillon puis suivre la N306 (avenue Pierre Brosselette) en direction de Chatillon/Clamart. Prendre à droite la D68 (rue Pierre Brosselette) en direction de Clamart-Centre (puis voir Loupe).

**Depuis Boulogne/Issy-les-Moulineaux :** Prendre la D2 (Boulevard Jean Jaurès) en direction d'Issy-les-Moulineaux. Passer la Seine par le Pont des Îles puis continuer sur la D2 en direction de Clamart (puis voir Loupe).

**Depuis Vélizy/Le Plessis/A86 :** Rejoindre A86 en direction de Créteil/Marne-La-Vallée puis prendre la sortie 30 Clamart/Le Petit Clamart/Z.A. Villacoublay/Bièvres/Igny. Suivre la D906 en direction de Paris. Prendre à gauche l'Allée Jean-Baptiste Clément (puis voir Loupe).